

Déclaration d'arrêt de travail



À remplir à l'encre noire par le médecin traitant.

Une réponse doit être apportée à l'ensemble des questions posées ; un trait ou un blanc ne constitue pas une réponse.

A compléter par MetLife

Contrat/Police N° :

Sinistre N° :

Assuré

Nom _____ Prénom _____
Date de naissance / /
Adresse _____
Email _____ Téléphone _____
Nom et adresse de l'employeur _____

Profession de l'assuré(e)

Etes vous assujetti au régime de la Sécurité Sociale ?

OUI N° de Sécurité Sociale

NON (reportez vous au verso du présent document). A quelle caisse êtes-vous affilié(e)?

Date de la cessation de l'activité ou de la survenance de l'accident / /

Date de la première consultation médicale / /

Nom et adresse du médecin traitant / référent / de famille (le médecin habituellement consulté par l'assuré)

Historique de la maladie / de l'accident

MALADIE/PATHOLOGIE	ACCIDENT
a) Nature de la maladie / pathologie	a) Nature des blessures
b) A quelle date avez-vous consulté la première fois un médecin concernant votre maladie/pathologie ? / /	b) Date de l'accident / /
c) A quelle date avez-vous été informé(e) du diagnostic de votre maladie/pathologie ? / /	c) Dans quelles circonstances ?
d) Date de début du traitement médical pour cette maladie/pathologie ? / /	d) Un Procès Verbal de police ou de gendarmerie a-t-il été établi ? OUI NON Si OUI par qui et indiquez le N° de PV
e) Avez-vous déjà été soigné pour cette même maladie ? OUI NON Si OUI à quelle date ? / /	e) Suivez-vous ou avez-vous suivi des traitements antérieurs à votre accident ? OUI NON Si OUI lesquels et à quelle date ?
f) Suivez-vous ou avez-vous suivi des traitements pour d'autres maladies ou invalidités ? OUI NON Si OUI lesquelles et à quelle date ?	

Je certifie que la présente déclaration est exacte et sincère. J'autorise le Médecin-Conseil de MetLife à prendre toutes les informations qu'il jugera nécessaires auprès des hôpitaux ou des médecins qui m'ont soigné ou que j'ai consulté. J'autorise ces hôpitaux ou médecins à fournir au Médecin-Conseil de la dite Compagnie tous les renseignements demandés.

Veillez adresser directement ce questionnaire à l'attention du Médecin-Conseil à dip@metlife.fr en précisant en objet de l'email le mot-clé «Sinistre»

Toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle changeant l'objet du risque ou en diminuant l'opinion pour MetLife entraîne la nullité de l'assurance (article L. 113-8 du code des assurances).

Dater, écrire « lu et approuvé » et signer

Fait à : _____ Le : / /

INFORMATIQUE ET LIBERTES : Les informations recueillies sur ce document sont nécessaires à l'étude et au traitement de la demande qui se feront dans le strict respect du secret médical. Le médecin est prié d'informer le demandeur que ses données médicales sont destinées à MetLife, ses mandataires et réassureurs et de s'assurer qu'il y consent expressément. Le demandeur peut, conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, y accéder, les faire rectifier ou s'opposer à leur traitement pour des motifs légitimes, en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à MetLife, TSA 36835, 95939 ROISSY CH DE GAULLE CEDEX, à l'attention du «Médecin Conseil» en précisant ses nom, prénom et si possible sa référence client. La durée de conservation de vos données personnelles dépend de la nature du contrat d'assurance souscrit et du délai de prescription applicable. En l'absence de souscription au contrat d'assurance, la durée de conservation de vos données personnelles ne peut excéder 3 ans.

MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland (CBI), et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Lorsque vous êtes en interruption de travail



NOUS VOUS INVITONS A PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS SUIVANTES

NOUS VOUS CONSEILLONS DE TRANSMETTRE DANS LES PLUS BREFS DELAIS, A LA COMPAGNIE, TOUS LES DOCUMENTS OU RENSEIGNEMENTS DEMANDES ET DE NE PAS OMETTRE D'INDIQUER LES REFERENCES DE VOTRE CONTRAT.

DOCUMENTS A TRANSMETTRE

DANS TOUS LES CAS :

- le certificat médical de constatation initiale complété, daté et signé par votre médecin traitant / référent / de famille
- la déclaration maladie/ accident complétée, datée et signée

SI VOUS ETES ASSUJETTI AU REGIME GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE :

- > En cas d'incapacité temporaire total de travail
 - bordereau ou attestation de la Sécurité Sociale justifiant le paiement des prestations
- > En cas d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie
 - notification d'attribution de la pension
 - justificatif du paiement de la pension
- > Si vous êtes bénéficiaire d'une rente « Accident du travail »
 - notification d'attribution de la rente
 - certificat médical d'arrêt de travail

SI VOUS ETES AFFILIE(E) A UN REGIME PARTICULIER :

- > Fonctionnaire civil
 - attestation de l'employeur confirmant l'arrêt de travail
- > Ouvrier de l'Etat
- > Employé à la SNCF - RATP - GDF ou EDF
- > Fonctionnaire militaire
- > Agent d'une collectivité locale
 - pendant les six premiers mois, certificats médicaux justifiant l'arrêt de travail, puis notification de décision du Comité Médical Départemental
- > Marin de commerce
 - pendant les quatre premiers mois, attestations de l'armateur vous employant, puis attestations de la Caisse des Marins
- > Mineur
 - attestation de la Société de Secours Minière

SI VOUS ETES AFFILIE(E) A UN REGIME AGRICOLE :

- > Ouvrier agricole (MSA)
 - attestations de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole

SI VOUS ETES TRAVAILLEUR NON SALARIE :

- certificat médical d'arrêt de travail dûment complété par votre médecin traitant / référent / de famille, et certificats médicaux de prolongation d'arrêt de travail.

INFORMATIQUE ET LIBERTES : Les informations recueillies sur ce document sont nécessaires à l'étude et au traitement de la demande qui se feront dans le strict respect du secret médical. Le médecin est prié d'informer le demandeur que ses données médicales sont destinées à MetLife, ses mandataires et réassureurs et de s'assurer qu'il y consent expressément. Le demandeur peut, conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, y accéder, les faire rectifier ou s'opposer à leur traitement pour des motifs légitimes, en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à MetLife, TSA 36835, 95939 ROISSY CH DE GAULLE CEDEX, à l'attention du «Médecin Conseil» en précisant ses nom, prénom et si possible sa référence client. La durée de conservation de vos données personnelles dépend de la nature du contrat d'assurance souscrit et du délai de prescription applicable. En l'absence de souscription au contrat d'assurance, la durée de conservation de vos données personnelles ne peut excéder 3 ans.

MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland (CBI), et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).